

# aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**DELIBERATION N° 04/2020  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A  
L'ETRANGER**

**Séance du 12 mars 2020**

**Renouvellement de la prise à bail de l'école Yvan Bounine  
auprès de l'Institution publique d'enseignement général de la ville de Moscou  
dite «Ecole 1581»**

Vu le Code de l'éducation, articles D.452-1 à D.452-21

Le Conseil d'Administration autorise la conclusion de la prise à bail des locaux considérés auprès de l'Institution publique d'enseignement général de la ville de Moscou « Ecole 1581 » pour une durée de 10 ans et 3 mois moyennant un loyer annuel de 1800 roubles HTHC par m<sup>2</sup> et par an, soit un loyer global de 5 808 240 roubles (85 381 euros), sous réserve de l'avis favorable de la Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'Etat à l'étranger (CIME).

**Nombre de votants : 25**

**Pour : 25**

**Contre : /**

**Abstention : /**

Fait à Paris, le 12 mars 2020

La présidente par intérim  
du conseil d'administration de  
l'AEFE

  
Laurence AUER